



AVIS DE COURSE

Championnat de ligue Bourgogne Franche Comté Osiris grade 5A HABITABLES GROUPES A ET B et Micro-Proto

Du samedi 04 au lundi 06 juin 2022

Lieu : **Lac du Bourdon**
Autorité Organisatrice : **Centre nautique de Bourgogne**
89170 St Fargeau

Site : <http://cnb89>

Courriel : presidente@voile-cnb89.org

1 REGLES

La régata sera régie par :

les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,

les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2 PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

3 ORDRE DU JOUR

Règlement du championnat :

La régates se déroule dans le cadre du règlement du championnat de ligue de la Bourgogne Franche Comté. A ce titre, il est décerné, à l'issue de la compétition,

- un titre de champion pour l'équipage Bourguignon Franc-Comtois classé premier.
- un titre de meilleur club est décerné au club qui obtient le meilleur classement par la combinaison des classements de ses 2 meilleurs équipages.

Un titre est décerné pour le groupe A et le groupe B.

En cas de mixité de club, l'équipage choisit, lors de l'inscription, le club pour lequel il court.

Toutefois, en cas d'insuffisance d'effectifs dans un groupe (5 minimum), les classements sont regroupés.

Prêt de support :

Le CNB met à disposition un bateau habitable de type ECLAIR

Convivialité :

L'accueil des équipages pourra être fait le vendredi après-midi et le samedi matin.

Le dimanche à 19 h, le CNB invite les équipages à un repas. (Paf : 15 euros par personne) Le lundi à 16 h. Remise des prix.

Préinscriptions :

La préinscription est requise pour la réservation de l'éclair pour le 5 juin.

La préinscription des équipages est nécessaire pour le mercredi 30 mai.

La préinscription pour le repas des équipages est obligatoire pour le 27 mai.

4 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Admissibilité :

La régates est ouverte à tous les bateaux des classes.

- Habitables groupe A , B et R1 (maxi 12)

Inscriptions :

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les coureurs qui auront déposé leur certificat médical sur le site FFV ne sont pas tenus de présenter celui-ci.
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge Osiris en cours de validité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Formulaire d'inscription :

Un formulaire de préinscription en ligne est disponible

<https://forms.gle/mvJgsCyDSOrLae3X8>

5 PROGRAMME

Confirmation d'inscription :

Samedi 04 juin de 9 h 00 à 10 h 30

Signature élargement. Les inscriptions sont à faire en ligne. Le comité d'organisation viendra auprès de chaque bateau pour validation. Les équipages ne sont autorisés à partir sur l'eau qu'après cette opération. Tout équipage qui ne respecterait pas cette disposition sera considéré comme non partant (DNS).

Horaire des courses :

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

Samedi 04 juin 2022 à 14 h 00. Courses à suivre. Dernier départ 17 h 30.

Dimanche 05 juin 2022 à 10 h 30. Courses à suivre. Dernier départ 17 h 00.

Lundi 06 juin 2022 à 10h30 Dernier départ a 14h.

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la dernière course est :

Lundi 06 juin à 14 h 00.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au Club House selon la Prescription Fédérale.

7 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : seront affichés sur place (parcours construits)

8 SYSTEME DE PENALITE

Sans modification

9 CLASSEMENT

9.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **2**

9.3

(a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **3**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **4**

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : **9**

10 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. L'organisation communique par VHF canal 8.

11 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

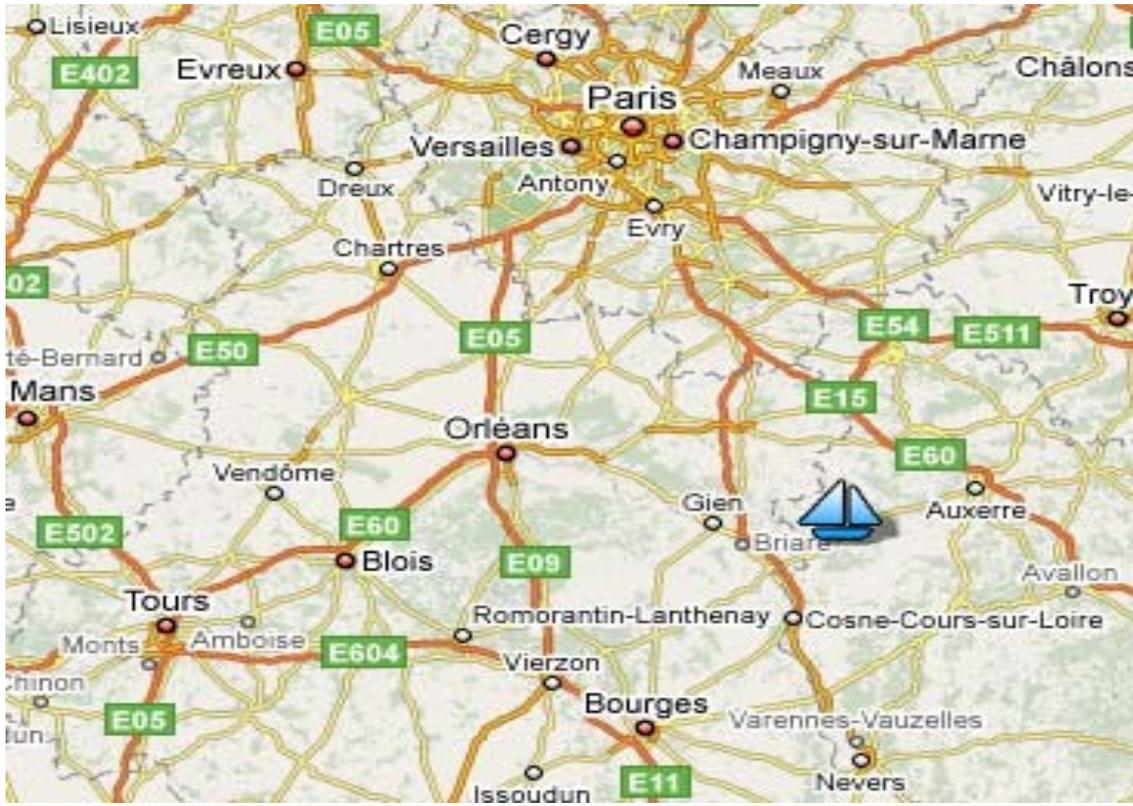
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Diné Christiane

06 83 97 94 32

presidente@voile-cnb89.org

PLAN



Pour des raisons d'organisation, merci de compléter et de renvoyer le document ci- dessous en même temps que le formulaire d'inscription.

PARTICIPATION SUPPLEMENTAIRE :

Repas des équipages : Nbrex 15€ =.....

Dimanche midi :Nbre de paniers repas X 6€ =.....

La confirmation et le règlement se feront sur place le jour des inscriptions.

